



La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national



Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)

Objectif

Le DAEU est un diplôme national équivalent au Baccalauréat qui vous permettra de réaliser vos projets personnels et professionnels en :

- accédant aux études supérieures (DEUST, BTS, BUT, Licence, école d'infirmière...)

- passant des concours de catégorie B

Il est une perspective de promotion sociale et de retour à l'emploi.

Public cible

Le DAEU s'adresse à toute personne non titulaire du Baccalauréat.

Conditions particulières pour les personnes âgées de moins de 24 ans :

Avoir 20 ans au 1^{er} octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier de deux années d'activités professionnelles ou assimilées à cette même date.

Contenu de la formation

Deux options sont proposées :

▪ Le DAEU A - option littéraire

UC*	DAEU A	
UC 1	Français [niveau 2]	
UC 2	Anglais [niveau 2 = B1 du Cadre Européen]	
UC 3 et UC 4	2 matières au choix parmi : Histoire Problèmes du Monde Contemporain Géographie Gestion administrative Découverte du travail social Économie Mathématiques [niveau 1]	Droit Comptabilité Philosophie

Le DAEU A peut se préparer en alternance (cf. plaquette DAEU en alternance)

▪ Le DAEU B - option scientifique

UC*	DAEU B	
UC 1	Français [niveau 2]	
UC 2	Mathématiques [niveau 2]	
UC 3	Physique [niveau 2] ou Chimie [niveau 2] ou Biologie [niveau 2] ou Anglais [niveau 2 = B1 du Cadre Européen]** ou Mathématiques approfondies**	
UC 4	Physique [niveau 1] ou Chimie [niveau 1] ou Biologie [niveau 1] ou Anglais [niveau 2 = B1 du Cadre Européen] ou Mathématiques approfondies	

* UC : Unités Capitalisables

** Ces matières ne peuvent être suivies en UC 3 seulement si l'autre matière est également choisie en UC4.



Lieux

La formation est dispensée sur les sites suivants :

- Arras
- Béthune
- Douai
- Lens
- Saint-Pol-sur-Ternoise (et en partie à distance)

Il est également possible de préparer le DAEU à distance (sous conditions).

Calendrier

Deux rentrées :

- Septembre
- Février

Une réunion d'information est organisée avant chaque rentrée. Pour connaître les dates, consultez le site www.univ-artois.fr

Contacts

Site d'Arras, Saint-Pol-sur-Ternoise et à distance

tél. 03 21 60 37 54

Site de Béthune

tél. 03 21 64 96 09

Site de Douai

tél. 03 27 94 50 54

Site de Lens

tél. 03 21 79 17 07

dae@univ-artois.fr



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :

Stéphanie LOUVEAU

fcu-handicap@univ-artois.fr

Nombre de stagiaires : 203 (2023-2024)

Taux de retour en formation : 83% (2023-2024)

Informations non contractuelles

Organisation

La formation est organisée sous forme d'Unités Capitalisables (UC) dont la durée, dans la majorité des cas, est de 60h.

Il faut valider l'ensemble des 4 UC choisies pour valider le diplôme.

Votre parcours de formation est co-construit avec un conseiller en formation continue et dépend de votre niveau initial de formation, de votre disponibilité et de votre projet professionnel. Vous avez 4 ans maximum pour valider votre DAEU.

Il est possible de préparer le DAEU en alternance.

Atouts

- PACCT (Parcours Autonomie, Culture, Citoyenneté, Travail)

En parallèle des cours classiques, le PACCT vous permet de découvrir les différents services de l'université, vous aide à acquérir des méthodes de travail et facilite votre insertion sociale, citoyenne et professionnelle.

Au programme : découverte des Bibliothèques Universitaires, outils de méthodologie pour réussir, techniques de communication (lettre de motivation, CV, etc), définition du projet professionnel, sophrologie, activités culturelles et sportives, stage optionnel de découverte

- Ecoute et proximité

L'équipe enseignante et administrative est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre formation.

Tarifs⁽¹⁾

Publics	Frais de gestion		Frais de formation
	1 ^{ère} inscription	Réinscription	
Salariés	40€	20€	11€/heure ⁽²⁾
Individuels			5€/heure
Demandeurs d'emploi			gratuité ⁽³⁾
Bénéficiaires du RSA et de l'ASS			

⁽¹⁾ possibilité de prise en charge financière via le Compte Personnel de Formation (CPF)

⁽²⁾ si prise en charge financière par l'employeur

⁽³⁾ prise en charge financière par la Région Hauts-de-France (les personnes sorties du système scolaire sont soumises à un délai de carence)

Témoignages

Marie (42 ans) : « Ancien professeur de musique et chant j'ai voulu changer de carrière et devenir professeur d'anglais. Il me fallait le BAC pour pouvoir reprendre mes études, j'ai donc obtenu le DAEU et rentre à l'université en Septembre prochain. »

Responsable pédagogique : Stéphane LECOMTE

FCU Artois

Pôle Formation, Alternance et Reprise d'Etudes (FARE)

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. : 03 21 60 37 54

Mail : dae@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr

REJOIGNEZ-NOUS :



FCU Artois



Formation Continue -
Université d'Artois



www.univ-artois.fr

